



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Ovins

Question écrite n° 39329

Texte de la question

M Gerard Chasseguet appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur l'intention manifestee par la Commission de Bruxelles de ramener la prime compensatrice ovine pour la campagne 1987-1988 de 169,25 francs a 164,80 francs par brebis, soit une diminution de 2,63 p 100. Cette proposition serait la consequence d'une modification des coefficients techniques servant au calcul de la PCO et de manoeuvres de la commission aupres du comite de gestion ovin. Cette proposition, si elle etait adoptee, ajouterait encore au marasme profond qui affecte les cours de la viande ovine et au retard important qu'accuse le versement de la deuxieme partie de la prime. L'annonce de cette nouvelle a jete la consternation parmi les eleveurs du departement de la Sarthe. Aussi il lui demande de s'opposer tres fermement a la mise en oeuvre de cette mesure par la commission europeenne.

Données clés

Auteur : [M. Chasseguet Gérard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39329

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1710